

Décision 10-DCC-23 du 01 mars 2010

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Evry Corbeil Automobiles et Vétille Automobiles par la société Priod Holding (groupe Priod)

Posted on: 13 avril 2010 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Priod Holding

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

Evry Corbeil AutomobilesVetille
Automobiles

Lire

le texte intégral de la décision
120.35 Ko